

Deux-Sèvres

Une " bassine " vraiment écolo ?

07/01/2014 05:35

Alors qu'irrigants et écolos s'étripent depuis des années sur le bien fondé des réserves de substitution, deux agriculteurs de Fontaine-le-Comte (Vienne), Jacques Dubin et David Juin (1), sont sur le point d'obtenir l'autorisation de créer une réserve de 36.800 m³ avec la quasi-bénédiction de Vienne Nature-Environnement, association de défense de la nature très sourcilieuse quand il s'agit d'irrigation.

Le projet du Gaec des Nesdes Rouges est tout sauf banal. D'abord, les deux agriculteurs ne demandent pas un centime d'aides publiques pour mener à bien leur projet, évalué pourtant à 181.000 €
Ils se proposent ensuite d'utiliser des eaux de ruissellement fortement chargées en nitrates et en pesticides, collectées par un ruisseau, le « Grand Poizac », en réalité un fossé de drainage creusé lors de la construction de l'autoroute A 10.
En échange de la création de cette retenue, les deux éleveurs (95 vaches laitières) renonceront à leur actuel forage dans la nappe qui leur permet d'irriguer 52 de leurs 125 hectares de terre.
Pour couronner le tout, ils s'engagent à développer des cultures peu exigeantes en eau, comme le sorgho.

Même Vienne Nature salue l'initiative

Une enquête publique s'est déroulée du 8 octobre au 8 novembre en mairie de Fontaine-le-Comte. Les deux éleveurs y ont recueilli le soutien affirmé de divers intervenants, de la coopérative Poitouaine à la chambre d'agriculture en passant par le conseil municipal de leur commune. Plus inattendu : Vienne Nature Environnement, tout en exigeant, comme c'est sa mission, un maximum de garanties, reconnaît qu'il s'agit d'un projet totalement atypique qui « *met intelligemment à profit une situation très particulière* ».

Le commissaire-enquêteur, dans le rapport qu'il vient de remettre à la préfète, résume ainsi la situation : « *Même si l'on est peu favorable à la création de réserves de substitution, le projet présenté par le Gaec des Nesdes Rouges échappe à la plupart des critiques faites à ce type de projet. Il n'a pas pour objet de développer des productions céréalières mais au contraire de sécuriser l'alimentation des vaches laitières. Il ne se situe pas sur un cours d'eau permanent... En récupérant et en réutilisant les nitrates et pesticides présents dans ces eaux de drainage, il contribue à diminuer la pollution des rivières et des nappes situées en aval.* »

En conclusion d'un long rapport d'enquête très détaillé, Louis Caudron émet un avis favorable à la demande. Reste à attendre la décision préfectorale qui ne devrait pas tarder.

(1) Sollicités par notre journal pour parler de leur projet, les deux agriculteurs ont décliné notre offre : ils refusent de s'exprimer avant de connaître la décision définitive de la préfète.



Une bassine qui fera l'unanimité?... - (Photo archives NR)